

Votre eau

Lettre d'information de Grenoble Alpes Métropole - N°7 | 2024

Mieux nous connaître

Grenoble Alpes Métropole a la responsabilité de l'ensemble du cycle de l'eau : la protection des ressources, le captage de l'eau dans les sources et les nappes phréatiques, son acheminement jusqu'à votre logement et bien sûr la maîtrise de sa qualité. Elle assure aussi la collecte et le traitement des eaux usées avant leur retour dans le milieu naturel.

EAU POTABLE

La Métropole sécurise l'accès à l'eau potable de ses usagers

• En surveillant le niveau de ses ressources

Si les nappes souterraines du Drac et de la Romanche qui alimentent 85% des métropolitains sont très abondantes, leur niveau est néanmoins le plus bas jamais enregistré depuis 10 ans. Concernant les sources de montagne, la situation est meilleure que l'année dernière à la même date. Cependant, ces sources sont très dépendantes des pluies.



Cet agent recherche la propagation du bruit d'une fuite à travers le sol ou une canalisation grâce à un détecteur électro-acoustique.

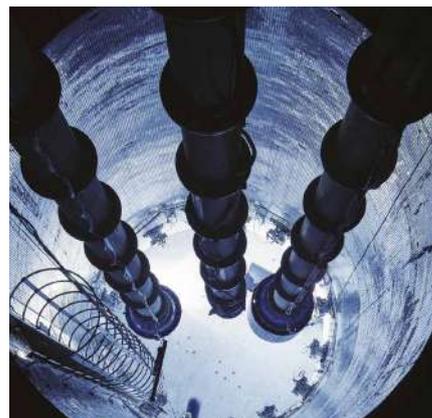
• En traquant les fuites d'eau

En 2022, les réparations de fuites ont permis d'économiser plus de 350 000 m³ d'eau, soit l'équivalent de 140 piscines olympiques. La Métropole investit environ 10 millions d'euros par an pour sécuriser ses réseaux.

En 4 ans, près de 80 km de conduites ont été renouvelés, principalement dans les communes rurales. Ces actions permettent à la Métropole d'afficher un rendement de ces réseaux de 87%, un chiffre bien au-dessus de la moyenne nationale et de celui de la Métropole en 2015 quand elle a acquis la compétence de l'eau potable. (80%).

• En sécurisant l'accès à une eau potable de qualité

Les habitants des communes de Saint-Égrève, du Fontanil-Cornillon, de Saint-Georges-de-Commiers et Notre-Dame-de-Commiers, qui étaient jusque-là alimentés par des sources inconstantes, pourront disposer, d'ici à 2025, d'une ressource plus qualitative et sûre provenant des nappes souterraines du Drac et de la Romanche. Un investissement de plus de 10 millions d'euros.



Puits dans lequel l'eau pure de la nappe souterraine du Drac est pompée sur le site de Rochefort

Le saviez-vous ?



UNE EAU PURE, NATURELLEMENT FILTRÉE

85% des métropolitains boivent une eau non traitée issue des nappes souterraines du Drac et de la Romanche. Cette eau est naturellement filtrée par les alluvions. Les usagers peuvent accéder aux analyses de leur eau et connaître son origine sur le site internet de la Métropole : grenoblealpesmetropole.fr/eau



Solidarité

L'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous

• Solidarité avec les usagers en situation de précarité : la tarification sociale évolue

Grenoble Alpes Métropole applique depuis 2018 une tarification sociale de l'eau. Elle consiste en une allocation versée aux ménages dont la facture d'eau dépasse 3% de leurs ressources. Ce dispositif, qui ciblait principalement les familles, a évolué en 2023 pour en faire bénéficier les étudiants boursiers. Le nombre d'allocataires a plus que doublé entre 2022 et 2023, passant de 10 000 à 22 000, avec plus de 700 000 euros distribués en allocations.

• Solidarité territoriale : sécuriser l'alimentation en eau potable des territoires voisins

Pour répondre aux besoins croissants de la Communauté de Communes Le Grésivaudan (CCLG), la Métropole a réalisé des travaux sur son réseau pour lui fournir jusqu'à 29 000 m³ d'eau par jour contre 23 000 m³ avant travaux. Ces travaux sont principalement financés par la CCLG.



Travaux au Pont-de-Claix sur la canalisation qui achemine l'eau de la nappe phréatique de la Romanche vers les communes de l'Est de la Métropole et du Grésivaudan.



Rafaël mesure le taux de chlore en sortie d'un réservoir d'eau potable.



L'IMAGE DE L'ANNÉE !

Agent de la qualité de l'eau, un métier d'avenir

La Métropole recrute des apprentis en CAP agent de la qualité de l'eau. Ce CAP a été créé en partenariat avec l'Institut des Métiers et des Techniques de Grenoble. Il forme les futurs fontainiers aux missions essentielles de production et de distribution de l'eau potable. Cette formation est également ouverte aux personnes en reconversion professionnelle sur un an.



d'infos



EAUX USÉES

Protéger et recycler

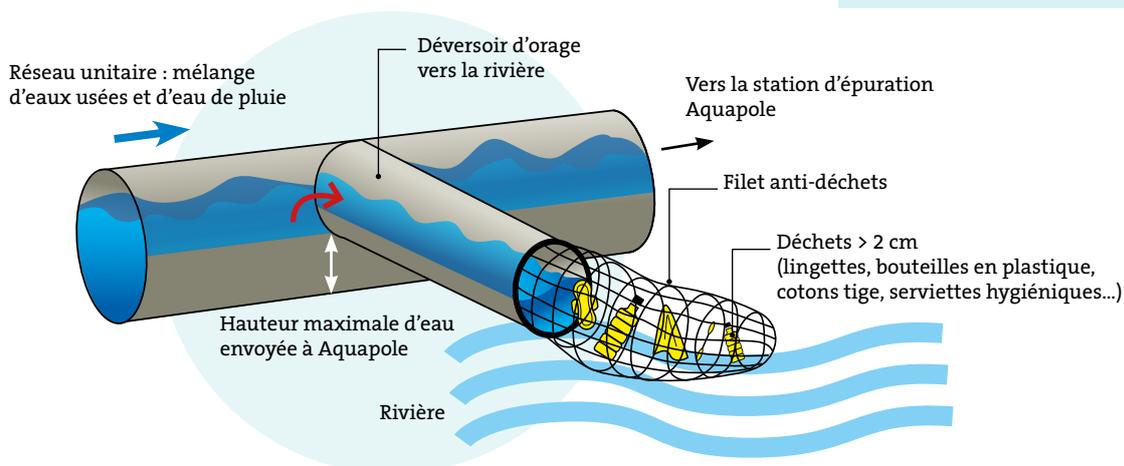
• Des filets supplémentaires pour piéger les déchets par temps de pluie

Lauréate d'un appel à projet du ministère de la transition écologique, la Métropole a obtenu une subvention de 127 000 € pour installer trois filets anti-déchets supplémentaires sur des bouches d'évacuation du réseau en cas d'orage, entre 2023 et 2027. Ces filets empêchent les déchets transportés par les eaux usées et les eaux de pluie de poursuivre leur route dans les rivières quand les réseaux débordent.



Des filets remplis de lingettes !

Le nettoyage des filets existants a montré que les lingettes constituent la moitié des déchets, car elles sont encore trop souvent jetées dans les toilettes. **Alors stop aux lingettes dans les toilettes !**

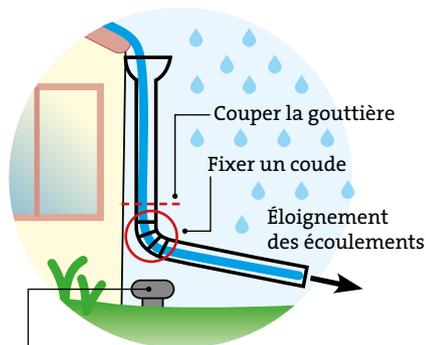


• Aquapole valorise ses déchets

Depuis 2015, la station d'épuration métropolitaine Aquapole valorise ses déchets liquides d'assainissement (boues) en biométhane. En 2022, ce gaz a représenté plus de 20,3 GWh d'énergie et a été injecté dans le réseau Grdf. Cette production correspond au besoin de 80 bus roulant au Gaz Naturel pour

Véhicule et permet à la station de diminuer son empreinte carbone. La station recycle aussi les cendres issues de l'incinération des boues. Près de 1 000 tonnes sont récupérées chaque année par le cimentier Vicat à Saint-Égrève qui les incorpore dans du ciment.

INFILTRER LES EAUX DE PLUIE



Propriétaires de maison : agir chez soi, c'est possible

Inondations, remontées d'égouts, saturation des réseaux, sécheresse des sols... Il est important de permettre à l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol en arrêtant de l'évacuer dans les canalisations. Comment agir chez soi ? En évitant de créer de nouvelles surfaces imperméables (terrasse, allée goudronnée) et en modifiant sa gouttière pour envoyer l'eau vers le jardin.

+ d'infos : grenoblealpesmetropole.fr/eauxpluviales

d'infos

grenoblealpesmetropole.fr/eau | 0 800 500 048 (appel et service gratuits)